

RECHERCHE-ACTION «SCOT ET TERRITOIRES»

Fédération nationale des SCOT - UMR PACTE - ACADIE

Phase 1. Synthèse des fiches d'acquis

Auteur	Valéry CONSTANTY	Xavier DESJARDINS Bertrand LEROUX	Benoît DUGUA
Année	2010	2007	2015
Titre	Les démarches inter-Scot : des expériences qui se multiplient	Les schémas de cohérence territoriale : des recettes du développement durable au bricolage territorial	Entre mise en œuvre et mise à l'épreuve de la planification territoriale : dynamique des lieux de projet dans l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise
Hypothèse 1. Les Scot sont un cadre paradoxal et pragmatique de la recomposition territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Avancée notoire concernant la progression de la réflexion sur l'intercommunalité - Les Scot autorisent des explorations interterritoriales (inter-Scot) à partir d'une scène planificatrice (Scot) - L'élaboration en commun des Scot est paradoxalement rarement le but poursuivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces potentiellement importantes de recomposition territoriale au sein du « bric-à-brac institutionnel » - Constitution d'un « lieu neutre » permettant d'engager le dialogue entre collectivités et AOT (Scot Métropole Savoie) - Médiateurs opportuns dans des contextes de gouvernance complexes - Légitimité acquise à partir d'une volonté de mise en cohérence des actes d'aménagement (articulation urbanisme/transport) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une lecture croisée des processus de gouvernance et de planification territoriale - Deux processus de nature différente qui évoluent plutôt indépendamment - Les Scot permettent de nouveaux assemblages interterritoriaux (inter-Scot, EIM) - L'inter-Scot lyonnais : plateforme de débat où la mise en cohérence n'est pas une priorité - Risque important de perte de légitimité à long terme - Des « lieux transactionnels » vecteurs de mise en cohérence des actes d'aménagement
Hypothèse 2. Les Scot sont un cadre d'émergence de nouvelles politiques publiques mises en œuvre par les territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs expérimentaux à l'échelle des systèmes métropolitains en évolution constante (pilotage, contenu, mode de coordination) - Lieux de mutualisation de données, de diagnostics, de représentations partagées, de fabrication d'un récit métropolitain 	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution de chantiers expérimentaux - Mais plutôt une réactualisation de principes anciens rénovés au prisme du développement durable - Une boîte à outil utilisée partiellement, inadaptée et incomplète - Mythe de la ville durable: des objectifs fixés en décalage croissant avec la réalité - Effectivité du Scot conditionnée par son pilotage (Scot métropole Savoie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Scot, inter-Scot, EIM : espaces intermédiaires de coopération et de projet constitutifs du processus de planification territoriale (complexe, fragmenté, imbriqué) - Lieux de projets et d'expérimentation, de production de connaissances, de savoirs et d'expertises - Un sujet majeur ignoré : la définition de l'outillage conceptuel et du cadre méthodologique nécessaire à la mise en oeuvre et au passage à l'acte interterritorial
Hypothèse 3. Les rapports Scot/Territoires se construisent aussi à des échelles plus globales (Région, Fédération) où les Scot s'affirment comme un acteur territorial collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs qui participent à l'affirmation progressive des Scot comme acteurs collectifs métropolitains - Mais des difficultés importantes (discours consensuels, faible portage politique, etc.) - Un devenir incertain entre le simple lieu d'échange et de recueil d'informations ou l'affirmation en tant qu'acteur collectif apte à transformer les dispositifs d'action locaux fragmentés 	<i>Non renseignée</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des rapports Scot/Territoires à l'échelle métropolitaine (inter-Scot) mais aussi à des échelles locales (EIM) - Absence de théorie de la planification à la française et de réflexion globale sur des sujets clefs (élaboration du PADD, outils partenariaux de mise en oeuvre, etc.) - Fédération nationale des Scot : instance de dialogue qui peut nourrir une réflexion théorique (projet de recherche-action) - Construire un récit sur l'évolution de la planification en France dans une perspective européenne (temps 3)

Auteur	Nicole LEROUSSEAU Corinne MANSON	Salma LOUDIYI
Année	2009	2008
Titre	L'inscription du Scot dans le système de pilotage territorial	Le Scot, instrument de gouvernance territoriale ? La conduite locale de la concertation dans le Pays du Grand Clermont
Hypothèse 1. Les Scot sont un cadre paradoxal et pragmatique de la recomposition territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Les intercommunalités se saisissent des instruments législatifs (chartes de pays, projets d'agglomération et surtout Scot) pour faire valoir leur capacité d'action auprès des autres collectivités - Les Scot, pivot de la cohérence territoriale, sont vecteurs du renforcement de la légitimité politique des intercommunalités - Les Scot favorisent le dialogue entre communes et EPCI voisines (assemblages interterritoriaux) - Effectivité conditionnée par la capacité des Scot à nouer des partenariats pour exister au sein du paysage institutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Description du Scot comme instrument d'action publique et de gouvernance territoriale - Le processus de mobilisation des acteurs est plus important que le contenu et le résultat de l'action - Démarche qui vise avant tout à rendre visible un acteur collectif (assemblage d'EPCI), une intention politique et une identité collective qui donne consistance à un territoire - Des dispositifs d'échanges et d'interaction à la hauteur des ambitions du Scot peut permettre la mise en cohérence des actes d'aménagement (au delà de l'affirmation de l'acteur collectif)
Hypothèse 2. Les Scot sont un cadre d'émergence de nouvelles politiques publiques mises en œuvre par les territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Des dispositifs collaboratifs innovants permettant d'organiser le pilotage territorial (charte, contrat, groupe de suivi, etc.) - Les Scot vont plus loin que les dispositions imposées par le législateur - Scène de dialogue et d'échange continue qui permet la constitution d'un socle de connaissances partagés (indicateurs de suivi) - Une grande diversité de situations : pas de modèle type, émergence d'un système de pilotage à géométrie variable 	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'un nouveau référentiel - Valeur ajoutée du Scot liée à la continuité de la scène d'échange, à l'approche transversale, et à la géométrie variable de son périmètre et de l'assemblée d'acteurs - Qualité de l'expertise liée à la nature des dispositifs de concertation associés (limités dans le cas du Grand Clermont) - Dispositifs qui conditionnent l'affirmation du Scot comme véritable chantier expérimental et novateur - Rôle important de la recherche inscrite en amont des dispositifs d'action
Hypothèse 3. Les rapports Scot/Territoires se construisent aussi à des échelles plus globales (Région, Fédération) où les Scot s'affirment comme un acteur territorial collectif	<i>Non renseignée</i>	<i>Non renseignée</i>